



HAL
open science

Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2011, Université de Nantes.
hceres-02041471

HAL Id: hceres-02041471

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041471v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université de Nantes

Demande n° S3MA120000213

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Langues étrangères appliquées (LEA)

Présentation de la mention

La mention « Langues étrangères appliquées » de l'Université de Nantes permet à des étudiants titulaires d'une licence de LEA une poursuite d'études, au niveau bac+5. Elle est très nettement et efficacement ancrée au niveau professionnel, même si on appréciera le souci lisible dans l'argumentaire de certaines spécialités de ne pas exclure, voire d'encourager la voie recherche. Seule une analyse, à moyen terme, du nombre de thèses inscrites dans ce cadre permettra d'en évaluer la pertinence.

Cette mention regroupe quatre spécialités clairement identifiables et identifiées dans le paysage LEA de la région Grand-Ouest. Trois sont des demandes de renouvellement : « Commerce international » (CI), « Logistique internationale » (LI), « Juriste trilingue » (JT) ; la quatrième est une création dans le cadre du prochain contrat : « Hôtellerie-restauration d'affaires internationales » (HRAI). L'articulation entre CI, LI et HRAI est assurée par un tronc commun en M1, une UE prévoyant toutefois une « spécialisation sectorielle » permettant aux étudiants d'amorcer leur spécialisation définitive en M2.

L'ancrage professionnel, assuré à plusieurs niveaux et sous diverses formes, est un point fort indéniable de cette mention, tout comme son ouverture internationale. Un accord de partenariat, signé avec les universités d'Angers et de Le Mans, devrait aboutir, à l'avenir, à une offre conjointe « LEA, affaires et commerces des pays de la Loire », qui ne pourra que profiter des expériences accumulées dans le cadre de la présente mention.

Indicateurs

Effectifs constatés	153 à 180 20 par spécialité
Effectifs attendus	Idem
Taux de réussite	63 %(M1) 100 %(M2)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'un dossier et d'une mention présentant tous les points forts que l'on est en droit d'attendre pour une évaluation de ce type.



Les objectifs premiers de la mention sont clairement professionnels : elle vise à rendre des étudiants ayant un haut niveau en langues directement opérationnels dans un des quatre secteurs visés par les spécialités : hôtellerie et restauration d'affaires, commerce, logistique et droit. Si les objectifs scientifiques ne sont pas autant privilégiés, le dossier laisse apparaître un souhait louable et rare en LEA de ne pas exclure une réorientation vers la recherche en cours de master (mémoire de stage remplacé par un TER par exemple). Cette possibilité est soutenue par les équipes sous-jacentes regroupées au sein de deux ED, ainsi que par le développement des thèses professionnelles en lien avec les entreprises.

Les différentes spécialités se situent dans un contexte local, mais aussi régional, voir national particulièrement porteur. La spécialité JT est ainsi un prolongement de la licence droit-LEA proposée à La Roche-sur-Yon, la spécialité LI est reconnue au niveau national, entre autres par une labellisation de l'Association française pour la logistique et la spécialité CI se distingue nettement, tant au niveau du contenu que de l'architecture, des offres de masters de LEA d'Angers et Le Mans.

La carte de la mutualisation et de la spécialisation progressive est clairement jouée au niveau de la mention : mis à part pour la spécialité JT qui, pour des raisons géographiques et de contenu, a sa propre organisation, les spécialités CI, LI et HRAI reposent sur un tronc commun en M1 avec une UE de pré-spécialisation permettant aux étudiants de préparer leur choix de M2. Des stages sont obligatoires aux deux niveaux (M1 et M2). Ils sont validés via un mémoire et une soutenance. Si l'on intègre à ce niveau la forte présence de professionnels dans les équipes pédagogiques (sauf dans la spécialité JT), cette mention s'avère en prise directe avec les milieux socioprofessionnels de référence.

L'auto-évaluation, si elle n'est pas systématique, existe en interne et a été prise en compte dans la réflexion ayant conduit à la présente demande de renouvellement et dans la demande de création de la spécialité HRAI.

- Points forts :
 - Formation professionnalisante très attractive à vocation internationale.
 - Ancrage dans les milieux socioprofessionnels de référence et reconnaissance par ces derniers.
 - Excellence de la conception du dossier.

- Point faible :
 - Prise en compte timide des possibilités de la formation continue et de l'alternance.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait, pour assurer le développement parallèle et harmonieux des deux dimensions professionnelles et de recherche, de renforcer les moyens, en particulier en personnels enseignants et IATOSS. Il pourrait aussi être intéressant de développer une synergie plus grande avec les activités des centres de recherche (par delà l'affiliation des EC) et d'envisager, dans chacun des secteurs, les possibilités de la formation en alternance à travers les contrats de professionnalisation : le maillage professionnel de la formation, dans son état actuel, devrait permettre d'y arriver assez facilement et rapidement.

Appréciation par spécialité

Commerce international

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs affichés sont clairement professionnels et concernent d'une part une véritable maîtrise de deux langues vivantes, en particulier en termes de compétences communicatives en milieu professionnel, associée à la connaissance des réalités socio-économiques, au sens large, des aires linguistiques concernées et d'autre part une connaissance approfondie du monde de l'entreprise. Si les aspects « recherche » sont plus en retrait, ils ne sont pas complètement absents de la réflexion.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	100%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	100%
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85%
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	85%

- Appréciation :

S'il s'agit d'une formation LEA qui pourrait être classique, cette spécialité se distingue positivement par un certain nombre d'éléments novateurs : une recherche d'originalité pour l'ancrage professionnel (cf. par exemple les jeux de simulation), un essai - non encore totalement abouti - d'articulation avec une recherche de type LEA et une internationalisation obligatoire du cursus.

- Points forts :

- Taux d'insertion professionnelle élevé.
- Vocation internationale affirmée.
- Excellente réputation auprès des professionnels.

- Point faible :

- Manque de prise en compte des possibilités de l'alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Comme pour la mention, il conviendrait de renforcer l'équipe pédagogique en enseignants-chercheurs, en particulier pour mener des recherches de type LEA de façon à créer une véritable dynamique avec les laboratoires sous-jacents et asseoir ainsi la spécialité également sur des aspects scientifiques. On pourrait par ailleurs, compte tenu du secteur cible, creuser la piste de la formation en alternance.



Logistique internationale

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des étudiants opérationnels sur des postes de cadres dans le domaine de la logistique et du Supply Chain Management et possédant une compétence linguistique professionnelle approfondie dans deux langues étrangères (y compris certaines langues « rares » rarement proposées à ce niveau d'études). Cette double compétence a permis la labellisation de la spécialité par l'Association française pour la logistique.

- Indicateurs :

Ils ne sont donnés qu'au niveau de la mention (cf. *supra*).

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité se présente comme une formation de très haut niveau dont l'accueil dans les milieux socioprofessionnels concernés laisse penser qu'elle répond de manière optimale à des besoins avérés. L'architecture du M1 est celle décrite dans la partie mention de l'évaluation (cf. *supra*). Le M2 est quant à lui organisé en trois périodes : deux de cours suivies d'une période de stage à l'étranger de trois mois minimum. Les enseignements sont répartis de façon équilibrée entre professionnels (40 %) et enseignants-chercheurs (60 %). Si l'aspect recherche n'est pas mis en avant dans le dossier, il peut être considéré comme particulièrement développé à travers des séminaires, un partenariat avec des structures logistiques et la possibilité offerte aux étudiants de remplacer le stage par un mémoire de recherche. Le master est ouvert à la formation continue et la question de l'alternance est à l'étude.

- Points forts :

- Reconnaissance des milieux socioprofessionnels.
- Ouverture internationale pour les stages.
- Large panel des langues proposées.

- Point faible :

- Absence de coopération avec des établissements universitaires dans le même domaine à l'étranger.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu du secteur socioprofessionnel visé, il serait sans doute porteur de développer au plus vite la possibilité de la formation en alternance, par le biais de contrats de professionnalisation par exemple. Les aspects scientifiques étant déjà pris en compte. Il devrait également être opportun de renforcer la part des enseignants-chercheurs, en particulier HDR, susceptibles de « provoquer » des inscriptions en doctorat. L'apport de centres de recherche étrangers devrait là aussi être un plus.



Hôtellerie-restauration d'affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est en demande de création « ex-nihilo ». Elle répondra à des besoins avérés dans plusieurs rapports publics et autres recommandations. Le cœur de cible de la formation sera le tourisme dit d'affaires dans ses différentes formes d'existence : foires et salons, congrès et conventions d'entreprises, séminaires et réunions d'entreprises et voyages d'affaires individuels. Les objectifs sont donc avant tout professionnels : former des cadres pouvant travailler, tant en France qu'à l'étranger, dans ces différents secteurs.

- Indicateurs :

Sans objet puisqu'il s'agit d'une demande de création.

Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	SO
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Cette spécialité étant en demande de création, l'appréciation ne peut être que prospective. L'architecture retenue étant celle des deux spécialités présentées précédemment, la spécialisation ne commence que par une UE de M1, puis s'affirme en M2. Les aspects scientifiques de la formation s'inspirent largement des stratégies développées pour la spécialité LI, mais reposent ici surtout sur des initiatives individuelles plutôt que sur des dynamiques de laboratoires. Cette même indexation partielle sur la réussite de la spécialité LI se retrouve au niveau des aspects professionnels par le recours à des stratégies comparables : visites de sites, projets tutorés, intervention de professionnels, etc. Il s'agit donc d'une formation originale en contexte universitaire et d'un secteur professionnel rarement convoqué comme terrain d'application en LEA. Ce projet est donc pertinent, même si, après une phase d'expérimentation indispensable, la formation devra être plus autonome, dans son esprit, par rapport à la spécialité LI.

- Points forts :

- Niche sectorielle peu explorée en LEA.
- Ancrage professionnel fort.
- Bonne ouverture internationale.

- Points faibles :

- Adossement scientifique à prouver.
- Pas de démarche systématique pour la formation continue et l'alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Afin d'affirmer l'originalité de la spécialité, il serait opportun de développer des stratégies et des structures propres, pas forcément inspirées de façon trop directe de celles de la spécialité LI. Il pourrait aussi être intéressant de réfléchir aux possibilités d'aménagement pour des candidats en formation continue ou en alternance (plutôt que la position inverse défendue dans la présentation). Enfin, il faudrait relever le challenge « recherche » en montrant que ce type de formation repose, tout au moins en partie, sur des recherches de type LEA.



Juriste trilingue

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité constitue, au niveau master, la continuité de la licence LEA-droit proposée sur le site de La Roche-sur-Yon. Elle possède un double rattachement institutionnel (droit et langues) et s'adresse à des étudiants désireux d'exercer des professions juridiques où la pratique de deux langues étrangères à un haut niveau est requise. L'existence d'une telle spécialité est justifiée par les nécessités, pour de tels étudiants, de posséder une réelle double formation.

- Indicateurs :

Ils ne sont donnés qu'au niveau de la mention (cf. *supra*).

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette formation a le mérite de proposer une double qualification à des étudiants de LEA alors que, traditionnellement, les bi-formations droit *et* langues ne concernent qu'une seule langue (droit-allemand par exemple). Elle se singularise également par le souci d'une vraie bi-disciplinarité assurée par un double ancrage institutionnel dans une UFR de droit et une UFR de langues. Compte tenu de ses spécificités et de sa situation géographique, cette spécialité ne recourt pas au tronc commun qui a été décrit ci-dessus pour les trois spécialités précédentes. Elle semble donc tubulaire, mais cette tubularité est tout à fait justifiée. Le dossier est peu explicite sur la synergie entre les laboratoires de rattachement (tant juridiques que linguistiques) et les contenus de formation. La piste de la « jurilinguistique » n'est par exemple pas évoquée. Le dossier est en revanche très lucide sur les aspects encore trop timidement développés, en particulier la part des professionnels dans les enseignements qui reste réduite. Dans ce contexte, tout le poids de la professionnalisation, ou presque, repose sur le stage.

- Points forts :

- Vraie bi-disciplinarité.
- Bonne ouverture internationale.

- Points faibles :

- Ancrage professionnel trop timide.
- Synergie avec la recherche plus limitée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une des priorités majeures devrait être de renforcer, ainsi que l'indique d'ailleurs le document d'auto-évaluation, l'ancrage professionnel et en particulier la part que prennent les spécialistes du secteur dans les enseignements. Il serait aussi opportun de développer l'ancrage recherche, en particulier à travers la jurilinguistique qui connaît, depuis le Canada, un développement certain en France. Enfin, ce type de formation proposé en formation continue et en alternance (contrats de professionnalisation) devrait amener à ce diplôme des juristes confirmés ayant par ailleurs des connaissances approfondies en langues.